

FONDATION



DU
PATRIMOINE



DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2022

**PROGRAMME « PATRIMOINE NATUREL ET
BIODIVERSITÉ » DE LA FONDATION DU PATRIMOINE
ANNONCE DES 10 NOUVEAUX LAURÉATS 2022**

| www.fondation-patrimoine.org |

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse

Laurence Lévy

Téléphone

06 37 84 67 26

Mail

laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse

**153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine**

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 facebook.com/fondation.patrimoine

 [@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

 [@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)



Pâturage d'un troupeau de Highland Cattle, bovins adaptés aux tourbières © PNR Morvan

Dans le cadre de son programme « Patrimoine naturel et biodiversité », la Fondation du patrimoine récompense, pour la seconde fois cette année, 10 nouveaux lauréats en leur octroyant une dotation globale de 600 000 €.

Les projets soutenus s'inscrivent dans le cadre de patrimoines naturel et/ou bâti afin de protéger la biodiversité. Il s'agit d'initiatives en matière d'éco-rénovation ou qui permettent la réhabilitation de parcs, de jardins, d'espaces naturels sensibles terrestres ou aquatiques ainsi que les ouvrages associés. Ceux-ci sont sélectionnés pour leur impact positif sur la biodiversité et la santé des écosystèmes. Ces projets illustrent la diversité et la cohérence des actions que soutient la Fondation du patrimoine pour améliorer et embellir le cadre de vie des Français et protéger notre patrimoine national, dans toutes ses acceptions.

Les 10 nouveaux projets lauréats du programme « Patrimoine naturel et biodiversité » 2022 sont :

La réhabilitation du domaine de Castelnau à Vendres (dotation de 70 000 €) grâce à des matériaux biosourcés pour le bâti et des installations agroécologiques pour préserver la faune locale (chiroptères, reptiles, avifaune...).

FONDATION TERRE DE LIENS (HERAULT, OCCITANIE)

L'éco-rénovation de la ferme du Bramadou à Barres-des-Cévennes (dotation de 70 000 €) pour soutenir et valoriser la transition écologique dans le bâti patrimonial tout en préservant la station d'orchidées d'intérêt national.

PARC NATIONAL DES CEVENNES (LOZERE, OCCITANIE)

L'éco-rénovation du Moulinage de Chirols (dotation de 70 000 €) notamment par l'utilisation de matériaux biosourcés (briques de chanvre fabriquées sur place), afin d'isoler les murs et les toitures et réalisée dans le cadre d'un chantier-école.

COOPERATIVE SAS "LE MOULINAGE DE CHIROLS" (ARDECHE, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

La restauration d'ouvrages hydrauliques pour préserver la biodiversité aquatique à Lachaussée (dotation de 70 000 €). Des travaux indispensables à la préservation d'une faune et d'une flore aquatiques remarquables (plus de 1 300 espèces inventoriées sur la réserve naturelle).

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE (MEUSE, GRAND EST)

La renaturation et la mise en valeur du ruisseau de Lupino à Bastia (dotation de 30 000 €) par la réalisation d'inventaires et recensements d'espèces et la rédaction d'un plan de gestion en vue de la préservation et de la restauration de la ripisylve (formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontalière entre l'eau et la terre).

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CORSE (HAUTE-CORSE, COLLECTIVITE DE CORSE)

La préservation de milieux humides et la sensibilisation aux patrimoines bâti et naturel à Aucun (dotation de 100 000 €) grâce à la rénovation d'un ancien moulin à eau, la renaturation du ruisseau de Boularic redirigé vers son lit d'origine ainsi que la restauration de zones humides envahies par des espèces invasives.

PAYS DE LOURDES ET DES VALLEES DES GAVES (HAUTE-PYRENEES, OCCITANIE)

La restauration de tourbières dans le Morvan (dotation de 80 000 €) par la réalisation de travaux d'égavage et d'entretien, le pâturage de bovins adaptés aux tourbières et le renouvellement d'équipements pédagogiques.

PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN (NIEVRE, BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE)

La restauration et la valorisation de la pâture à joncs à Marles-sur-Canche (dotation de 40 000€) avec la mise en place d'un pâturage bovin permettant de retrouver l'écosystème typique des zones humides.

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE (PAS-DE-CALAIS, HAUTS-DE-FRANCE)

La plantation de haies bocagères (dotation de 50 000 €) afin de lutter contre l'érosion des sols et constituer des réservoirs de biodiversité.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE-MAINE (ORNE ET MANCHE, NORMANDIE)

La préservation de l'habitat de la vipère péliade dans les Garennes d'Audresselles (dotation de 20 000 €) grâce à l'entretien du site (fauchage) et la réfection de clôtures pour la mise en place d'un pâturage bovin.

PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE (PAS-DE-CALAIS, HAUTS-DE-FRANCE)

Voir les fiches des projets en pages suivantes

POUR RAPPEL : LE PROGRAMME PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE EN BREF

Depuis 2009, plus de 300 projets de préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité ont été soutenus par la Fondation du patrimoine, notamment grâce au soutien de mécènes. Le programme « Patrimoine naturel et biodiversité » bénéficie notamment du mécénat de Primagaz.

En 2022, la Fondation du patrimoine accorde 1,2 million d'euros à 18 lauréats au titre du programme « Patrimoine naturel et biodiversité ». Une première sélection a déjà permis de doter 8 lauréats de 500 000 € en mai dernier. Ce second appel récompense 10 nouveaux lauréats parmi les 34 projets présentés au jury.

L'année 2022 a été aussi consacrée à renforcer ou établir de nouveaux partenariats nationaux en matière de patrimoine naturel et de biodiversité afin de développer l'action de la Fondation du patrimoine dans ces domaines. La Fondation du patrimoine a ainsi signé 7 conventions de partenariat avec les organismes suivants :

- ▶ La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (CEN)
- ▶ La Fédération des Parcs naturels régionaux (PNR)
- ▶ Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)
- ▶ L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- ▶ La Fondation de la Mer
- ▶ La Fondation Good Planet
- ▶ Le Cerema

OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE

Pour candidater à l'édition 2023 ou trouver les informations sur les aides financières de la Fondation du patrimoine en faveur des projets de patrimoine naturel et de préservation de la biodiversité, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Fondation [ici](#) ; ou adresser un mail à : patrimoine-naturel@fondation-patrimoine.org.

LES MODALITES DE SELECTION

Les candidatures sont déposées auprès des délégations départementales ou régionales de la Fondation du patrimoine composées de bénévoles et de salariés. Ces candidatures font l'objet d'une première sélection selon des critères définis par un guide. Les délégations régionales opèrent une première sélection en échangeant avec les porteurs de projets qui les sollicitent.

Les projets sont ensuite soumis à un comité de sélection composé de représentants de la Fondation du patrimoine et de personnalités extérieures reconnues pour leur expérience dans le domaine du patrimoine naturel et de la biodiversité.

OCCITANIE – HÉRAULT

RÉHABILITATION DU DOMAINE DE CASTELNAU À VENDRES

Maître d'ouvrage : Fondation Terre de Liens

Protection : non protégé, situé à proximité d'un site Natura 2000. Ancienne propriété du Conservatoire national du Littoral



Détail du bâti du domaine de Castelnaud © Terre de Liens

INTÉRÊT DU SITE

Le domaine de Castelnaud se situe à proximité de l'étang de Vendres (Natura 2000), site d'une grande richesse faunistique et floristique. Les premiers bâtiments du domaine datent du 10^{ème} ou 11^{ème} siècle. Ils assuraient une fonction défensive et sont encore visibles aujourd'hui. Le domaine s'est par la suite développé principalement autour de la culture de la vigne. Exploité jusqu'au 20^{ème} siècle, ce n'est que tardivement dans les années 1990, qu'une prise de conscience de la valeur patrimoniale et écologique du domaine émerge avec des mesures de protection de la zone littorale. Ainsi, le domaine de Castelnaud est acquis en 2017 par le Conservatoire national du Littoral dans le cadre d'un vaste achat d'environ 300 hectares comprenant l'étang de Vendres (Natura 2000).

INTERÊT DU PROJET

Le Conservatoire a finalement mis en vente une partie du domaine qu'il ne souhaitait pas conserver. Soucieux du devenir de ces terres agricoles, un groupe de jeunes agriculteurs du village et des alentours se constitue. N'ayant pas tous les moyens d'acquérir eux-mêmes les terres et bâtiments dont ils ont besoin, ceux-ci font alors appel à la Fondation Terre de liens afin de réfléchir à un projet agricole permettant d'assurer la valorisation et la préservation du site sur le long terme.

Le soutien de la Fondation du patrimoine permettra de soutenir ce projet aux multiples dimensions. Les bâtiments, laissés à l'abandon depuis de nombreuses années, présentent des dégradations importantes : effondrement de murs, toitures, charpentes... Or, en plus de leur intérêt patrimonial, ils possèdent un potentiel très fort pour l'accueil de la faune anthropique et notamment des chiroptères. L'objectif est donc de restaurer les bâtiments grâce à des éléments biosourcés tout en permettant la conservation et la protection de la faune locale (chiroptères, reptiles, avifaune...) grâce à des installations agroécologiques (nichoirs...). Le domaine de Castelnau accueillera également un projet agricole majoritairement viticole, mais aussi d'oléiculture, un pépiniériste, un apiculteur et d'éleveurs apportant des productions diversifiées et complémentaires. Une fois le site réhabilité, l'ensemble des fermiers a pour objectif de redonner vie au lieu par le biais de leurs activités, leur lieu de vie, la création d'un marché.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Démolitions des réservoirs en béton et des escaliers intérieurs
- ▶ Reprise de maçonneries
- ▶ Rénovation des menuiseries
- ▶ Création de gîtes hivernaux pour accueillir les pipistrelles
- ▶ Adaptation de la tour centrale pour assurer le gîte au grand Rhinolophe
- ▶ Création de nichoirs
- ▶ Création d'abris à reptiles constitués de pierres plates et d'une fosse

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : décembre 2022

Fin des travaux : début 2025

OCCITANIE – LOZÈRE

ÉCO-RENOVATION DE LA FERME DU BRAMADOU À BARRES-DES-CEVENNES

Maître d'ouvrage : Parc national des Cévennes

Protection : Parc national, site Natura 2000, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)



Ferme du Bramadou © Natacha Maltaverne

INTÉRÊT DU SITE

La ferme du Bramadou, mentionnée dans des archives au 19ème siècle, est constituée de trois corps de bâtiments, organisés autour d'une cour intérieure, et située sur un petit promontoire naturel. Autour de cette ferme subsistent également de nombreux éléments patrimoniaux (mur d'enceinte, four, vasques de récupération d'eau, étable), une source (active lors d'épisodes pluvieux et liée à une citerne de stockage aujourd'hui inutilisée) et un ancien cimetière protestant. Par ailleurs, de nombreuses espèces végétales protégées et à enjeux de conservation sont présentes sur le site et à proximité. Une importante station d'orchidées d'intérêt national s'y trouve par exemple.

INTERÊT DU PROJET

Les Cévennes sont aujourd'hui confrontées à la nécessité d'accueillir de nouvelles populations pour maintenir les activités économiques et la vitalité des bourgs et des villages. Le Parc national des Cévennes souhaite contribuer à renforcer l'offre locale grâce l'éco-rénovation exemplaire d'un bâtiment traditionnel qui lui appartient. L'objectif est d'accueillir trois logements permanents dans une approche d'habitat partagé. Plus précisément, le projet consiste en la réhabilitation du premier logement du bâti principal en alliant performance énergétique, bioclimatiques et techniques patrimoniales tout en assurant la mise en défend provisoire des stations d'orchidées. Le projet s'inscrit en cohérence avec les axes de la Charte du Parc national des Cévennes (Préservation des milieux, Vivre et habiter). En résumé, ce projet a un double enjeu : répondre à une forte demande de logements tout en participant à la transition énergétique du patrimoine bâti avec un souci d'exemplarité et de répliquabilité.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Mise en défend provisoire des stations d'orchidées
- ▶ Réhabilitation de la couverture de la charpente en bois et du bâti annexe de la cour : four, mur d'enceinte, ouvrages de gestion hydraulique
- ▶ Isolation thermique, menuiseries, revêtements et finitions (peinture, plomberie, électricité...)

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : fin 2022

Fin des travaux : mars 2024

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES – ARDÈCHE

L'ÉCO-RÉNOVATION DU MOULINAGE DE CHIROLS

Maître d'ouvrage : Coopérative SAS « Le Moulinage de Chirols »

Protection : Parc naturel régional des monts d'Ardèche



Vue globale du Moulinage © Moulinage de Chirols

INTÉRÊT DU SITE

Le Moulinage de Pont de Veyrières fut dès 1820 une usine préparant le fil au tissage (de soie, puis de fibres synthétiques), accueillant des centaines d'ouvrières et ouvriers dont une partie vivait sur place. L'activité de moulinage était en effet emblématique de la vie industrielle locale des 19 et 20ème siècles. Cette usine, l'une des plus grandes du genre, a accueilli jusqu'à 300 ouvrières et ouvriers vers 1910. C'est un véritable témoin patrimonial d'un passé industriel qui constituait le centre de l'activité de la vallée avant de subir le déclin de l'industrie de la soie puis du textile en général. A l'image de l'activité industrielle en milieu rural, cette usine est abandonnée depuis le début des années 2000, jusqu'à son

acquisition par un groupe de citoyens, le collectif du Moulinage de Chirols en mai 2019, structuré sous forme de coopérative.

INTERÊT DU PROJET

La coopérative a déjà effectué des travaux de mise hors d'air et hors d'eau qui ont d'ailleurs bénéficié d'une aide de la Mission pour le Patrimoine en péril portée par Stéphane Bern. Il s'agit à présent de poursuivre les travaux par l'isolation des murs et des toitures du Moulinage à partir de matériaux biosourcés, tout en préservant les colonies de petits rhinolophes (espèce menacée de chauve-souris) présentes.

Pour cela, la coopérative souhaite engager un chantier-école de 5 années comptant 4 sessions par an et encadré par l'association l'Ouvrière. Tout en transmettant des techniques d'éco-rénovation respectueuses du bâti ancien, ces chantiers permettent de fabriquer des briques de chanvre à partir de matériaux biosourcés. Elles répondent ainsi à une double dimension de préservation de l'environnement et de transmission de savoir-faire. La mairie est, par ailleurs, étroitement liée au projet puisqu'elle est propriétaire d'une partie du site où elle accueille l'Ecomusée du Moulinage.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Fabrication de briques de chanvre à partir de matériaux biosourcés : chanvre-chaux et ciment prompt naturel
- ▶ Isolation des murs et de la toiture

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : fin 2022

Fin des travaux : 2027

GRAND EST – MEUSE

RESTAURATION D'OUVRAGES HYDRAULIQUES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Lorraine

Protection : Réserve naturelle régionale, site Natura 2000, Parc naturel régional de Lorraine, Zone humide d'importance internationale (liste RAMSAR), Espace naturel sensible (ENS)



Etang de Lachaussée © Patrick Dieudonné

INTÉRÊT DU SITE

Créé à la fin du 13^{ème} siècle dans l'objectif premier d'y produire du poisson pour les besoins de la population locale, l'étang de Lachaussée continue aujourd'hui de faire perdurer cette vocation séculaire. C'est aujourd'hui l'association APF France Handicap qui exploite avec attention cette zone humide exceptionnelle de 300 hectares, en lien étroit avec le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CEN Lorraine). Plusieurs dizaines de tonnes de poissons y sont ainsi pêchées annuellement, dans un souci constant de préserver la richesse biologique de ce site remarquable. Cet étang constitue de plus un site privilégié pour la nidification, l'hivernage et les haltes migratoires de nombreuses espèces.

L'étang regorge également d'une grande diversité de plantes aquatiques, de planctons et de macro-invertébrés indispensables à la production de poissons.

INTERÊT DU PROJET

La préservation du patrimoine naturel qu'abrite cet étang est intimement liée à la gestion piscicole qui y est pratiquée car les poissons constituent un maillon important de la chaîne alimentaire présente dans ce milieu. En effet, leurs modes d'alimentation diversifiés impactent aussi bien les végétaux aquatiques que les autres animaux qui s'y trouvent. Pour veiller à ce fragile équilibre, les deux partenaires s'efforcent au quotidien à mettre en œuvre une gestion piscicole durable de l'étang de Lachaussée, en veillant en tout premier lieu au bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques associés. Aujourd'hui, de nombreux ouvrages hydrauliques nécessaires au bon déroulement de cette gestion piscicole font état d'une dégradation avancée. Il s'agit ici de restaurer la pêcherie, ouvrage hydraulique conçu pour récolter le poisson lors des vidanges annuelles de l'étang. Des travaux indispensables à la préservation d'une faune et d'une flore aquatiques remarquables (plus de 1 300 espèces sont inventoriées à ce jour sur la réserve naturelle).

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Reconstruction d'une dalle de béton sur l'ensemble de l'emprise au sol de l'ouvrage
- ▶ Reprise et confortement des murs de soutènement
- ▶ Changement d'un ensemble de garde-corps pour la sécurité des visiteurs
- ▶ Stabilisation d'un accès piéton à l'ouvrage pour les pêcheurs

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

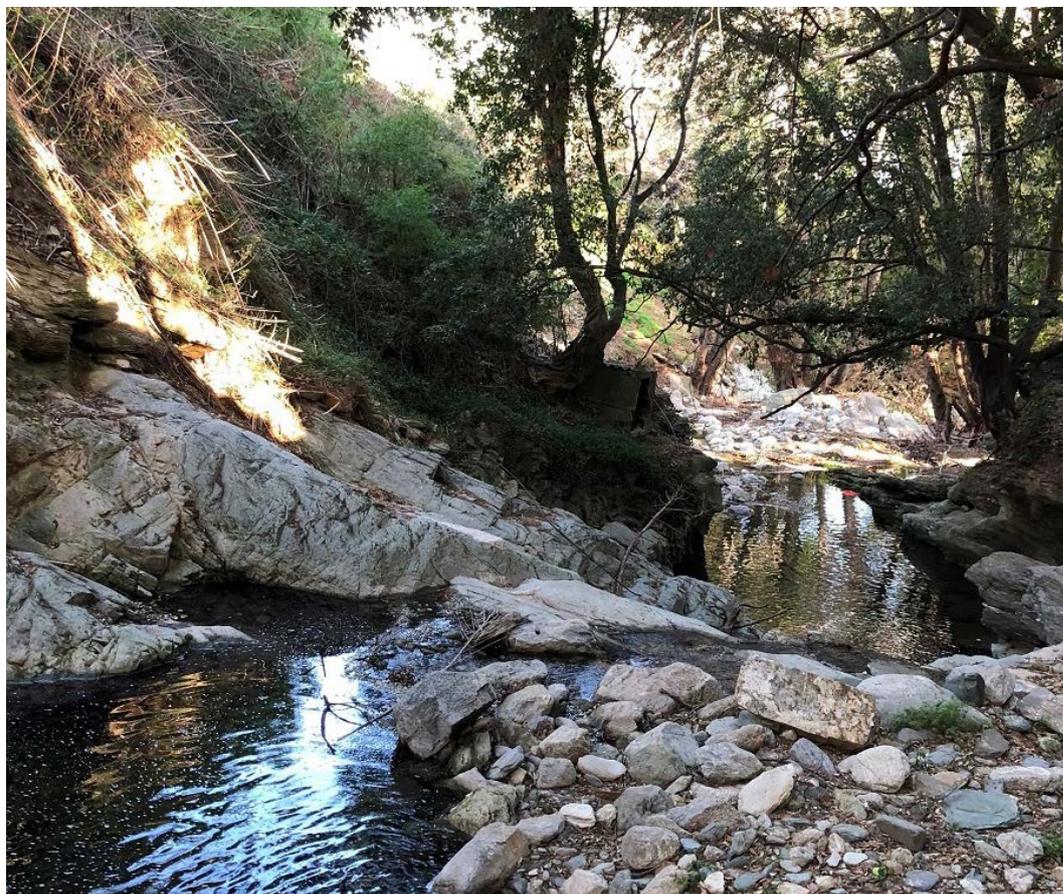
Début des travaux : avril 2023

COLLECTIVITE DE CORSE – HAUTE-CORSE

RENATURATION ET MISE EN VALEUR DU RUISSEAU DE LUPINO À BASTIA

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Corse

Protection : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I



Ruisseau de Lupino © Elodie Minard

INTÉRÊT DU SITE

Le ruisseau de Lupino est situé en pleine ville de Bastia et est en partie couvert sur sa partie basse avant de se jeter à la mer. L'espace qu'il traverse était auparavant constitué de jardins dont restent ici et là quelques vestiges matérialisés par des murs en pierre sèche ou des ruines de petits bâtiments (maisonnettes, moulins). Ce site abrite de nombreuses espèces protégées telles que le crapaud vert, la pipistrelle, l'anguille d'Europe ou encore des oiseaux rares comme l'alouette lulu ou la fauvette sarde. On retrouve également aux abords du ruisseau des espèces végétales endémiques ainsi que deux arbres classés remarquables : un cyprès et un eucalyptus.

INTERÊT DU PROJET

Aujourd'hui, ce cours d'eau est soumis à de nombreuses pressions anthropiques telles que des prises d'eau sauvages, les pollutions par microdéchets, le non-entretien des berges et différents végétaux limitrophes... De plus, les bords de cours d'eau sont particulièrement sujets à l'installation, au développement et à la dissémination des espèces exotiques envahissantes. Les impacts sur le milieu sont nombreux : homogénéisation de l'écosystème, appauvrissement de la biodiversité caractéristique des ripisylves, fragilisation des berges (système racinaire inadapté des espèces végétales invasives), perturbation du fonctionnement hydraulique, risques sanitaires. Il est donc nécessaire de préserver et entretenir ce ruisseau afin de protéger la biodiversité. La Fondation du patrimoine soutient ainsi le projet porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Corse.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Etudes : inventaires, recensements d'espèces et relevés du patrimoine bâti (conduits...), cartographie.
- ▶ Travaux de renaturation sur une parcelle mise à disposition du CEN : élaboration d'un plan de gestion puis opérations de débroussaillage et élagage.
- ▶ Sensibilisation du public grâce à une signalétique discrète et une mise en valeur pédagogique).

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : janvier 2023

Fin des travaux : juillet 2024

OCCITANIE – HAUTES-PYRÉNÉES

PRÉSERVATION DE MILIEUX HUMIDES ET SENSIBILISATION AUX PATRIMOINES

Maître d'ouvrage : Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) et Commune d'Aucun

Protection : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), indiqué au plan local d'urbanisme comme « secteur naturel à protéger en espace remarquable ».



Ruisseau de Boularic © PVLG

INTÉRÊT DU SITE

À la suite des crues de 2018 dans le village d'Aucun, la population locale (riverains et élus) a mis en place différentes actions liées à l'hydrographie et a souhaité renforcer la préservation du patrimoine naturel lié à l'eau. On y retrouve en effet des zones humides aux habitats typiques : communauté à Reine des prés (plante herbacée vivace de la famille des Rosacées), prairies humides atlantiques, bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes, des amphibiens, odonates (insectes aquatiques à l'état larvaire et terrestres à l'état adulte)... De plus, des espèces patrimoniales et fortement menacées à l'échelle nationale fréquentent le site. Plus précisément, la zone humide de la Hiasse ainsi que celle du Sailhet

sont en déprise agricole et nécessitent l'intervention de l'homme pour éviter qu'elles ne se referment. Par ailleurs, le ruisseau de Boularic a fortement été dégradé suite aux crues de juin 2018, les espèces invasives se sont développées et il est urgent de les gérer pour restaurer une biodiversité rivulaire mise à mal.

INTERÊT DU PROJET

Le projet porté par les collectivités dont le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et la commune d'Aucun vise à assurer la protection et l'entretien des zones humides menacées pour assurer la préservation des espèces en danger. Dans cette optique de préservation, une dimension forte de sensibilisation est prévue avec des interventions auprès des publics scolaires, des animations et des sorties découvertes.

Les travaux qui seront réalisés par la régie du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) seront confiés à l'atelier chantier d'insertion (ACI). En effet, la régie du PLVG est composée d'une brigade verte avec 12 agents techniques et d'une ACI avec 12 agents en insertion, deux encadrants techniques d'insertion, une conseillère en insertion professionnelle et une responsable insertion. Ainsi, le projet est évidemment porteur au niveau de la préservation d'un écosystème mais il comprend, de plus, des dimensions sociales et sociétales d'insertion et de transmission.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Renaturation et remise dans son lit d'origine du Boularic
- ▶ Lutte contre les espèces invasives végétales
- ▶ Gestion des zones humides par fauches annuelles ou biannuelles
- ▶ Création de cheminement doux et de panneaux de sensibilisation
- ▶ Restauration d'un moulin à eau et de son canal

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : mai 2023

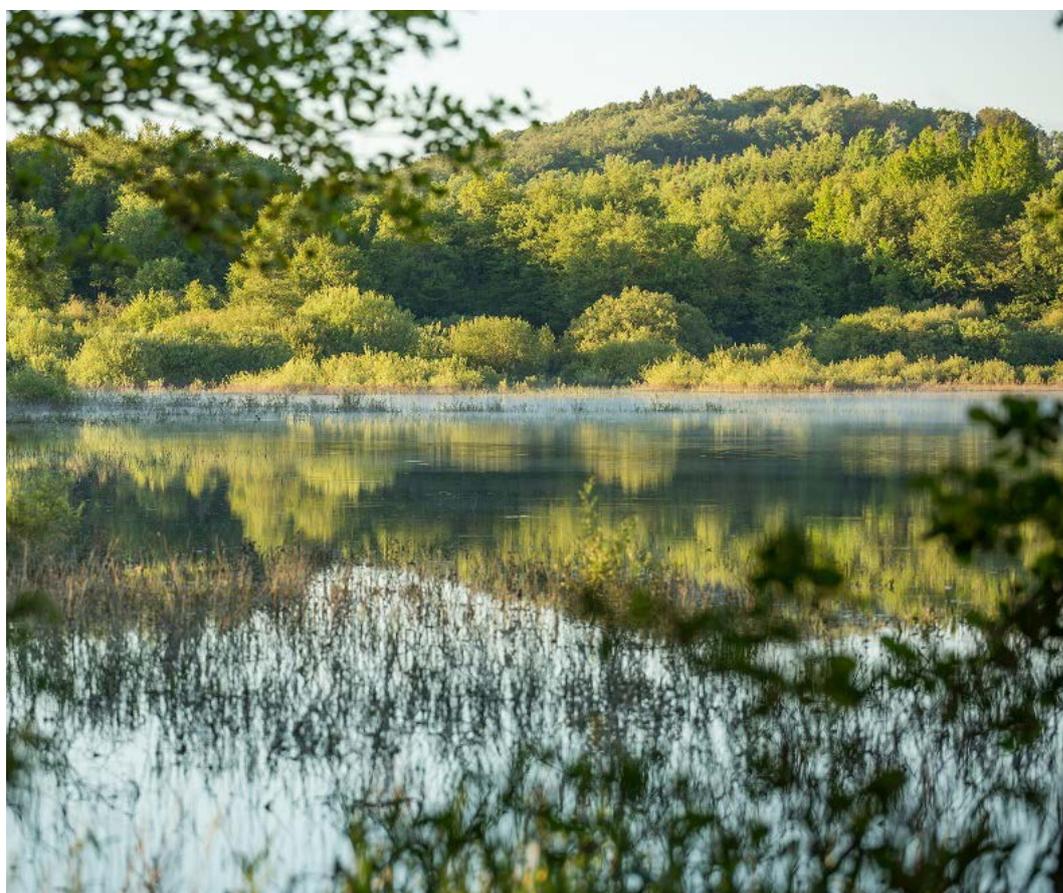
Fin des travaux : 2026

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ – NIÈVRE

RESTAURATION DES TOURBIÈRES DU MORVAN

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional du Morvan

Protection : Parc naturel régional, Réserve naturelle des tourbières du Morvan



Etang Taureau © PNR Morvan

INTÉRÊT DU SITE

La Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan (RNRTM) a été classée en 2015. Cette réserve est constituée d'un réseau de douze sites distribués sur le massif du Morvan au sein du Parc naturel régional. La réserve naturelle régionale a connu d'importantes transformations. L'exemple des prairies de Montour et Vaucorniau illustre un schéma classique d'évolution du ratio entre milieux ouverts herbacés et fourrés ou boisements, qui se décline sur la plupart des entités de la réserve : une activité agropastorale importante jusqu'à la fin des années 1950 entretenait le milieu, puis la déprise agricole dans les années 1960-1970 a conduit à une dynamique de colonisation des ligneux et une couverture par les saulaies marécageuses dominantes à la fin des années 1990.

INTERÊT DU PROJET

L'acquisition d'un troupeau de Highland Cattle (race bovine écossaise) en 2002 pour mettre en gestion ces parcelles a permis d'expérimenter l'utilisation de grands herbivores rustiques pour rouvrir le milieu, restaurer des prairies para-tourbeuses et inverser cette dynamique préjudiciable. Cependant, d'importantes menaces pèsent toujours sur le patrimoine naturel de la RNRTM : abandon des activités agropastorales, changement climatique et modification de l'alimentation en eau. Or la préservation de ces tourbières, véritables pièges à carbone, représente un enjeu climatique vital. La restauration des zones humides sera facilitée par le pâturage du troupeau de Highland Cattle adapté aux habitats naturels para-tourbeux. Par ailleurs, des clauses sociales ont été intégrées dans chacun des cahiers des charges pour encourager les entreprises retenues à répondre à des objectifs d'insertion.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Travaux d'élagages et d'entretien puis pose d'une clôture pour la restauration par pâturage de prairies para-tourbeuses sur le site de Montour
- ▶ Renouvellement d'un équipement pédagogique vétuste

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : 2023

Fin des travaux : printemps 2024

HAUTS-DE-FRANCE – PAS-DE-CALAIS

RESTAURATION ET VALORISATION DE LA PÂTURE À JONCS

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Protection : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I et II



Détail pâture à joncs © CEN HDF

INTÉRÊT DU SITE

Ce site, classé à l'inventaire des zones humides alluviales du bassin versant de la Canche, fut exploité historiquement pour sa tourbe avant les dynamiques d'assèchement du 19^{ème} siècle, période à partir de laquelle le site fut boisé naturellement. Le boisement demeure naturel et spontané, le site n'étant exploité que pour la chasse à la hutte (chasse qui consiste à faire poser les canards sur un plan d'eau, depuis un affût spécialement aménagé sur l'étang). Le site est également marqué par la présence de l'Aulnaie à Fougère des marais (boisement probablement exceptionnel, localisé uniquement dans quelques rares secteurs à l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais). Plusieurs rares espèces

végétales et animales sont aussi remarquées et considérées comme menacées au niveau régional et européen. Aujourd'hui, le site souffre d'envasement, d'une dégradation de la qualité de l'eau, d'une progression des fourrés de saules cendrés et de ronce bleue au détriment de certaines zones de végétation d'intérêt.

INTERÊT DU PROJET

Par ce projet de sauvegarde porté par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, le site se trouve à la rencontre de multiples vocations : préservation du milieu naturel et de la biodiversité, développement économique par le retour de l'élevage bovin dans le secteur et valorisation de ce patrimoine naturel, faisant de ce site un lieu de promenade et de découverte de la riche biodiversité ainsi préservée. Les travaux font, par ailleurs, l'objet d'une clause d'insertion professionnelle et favorisent l'emploi local : les clôtures et les aménagements seront fabriqués par des entreprises régionales et par l'association d'insertion Eurêka.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Déboisement de 3 000 m², permettant ainsi de restaurer des milieux ouverts
- ▶ Mise en place d'un pâturage bovin (avec clôture) permettant de retrouver des habitats typiques des zones humides, ce qui empêchera la fermeture du milieu
- ▶ Aménagements pédagogiques : passerelles d'accès, panneaux pédagogiques, aménagements de promenade.

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : été 2023

Fin des travaux : fin d'année 2023

NORMANDIE – ORNE & MANCHE

PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional Normandie-Maine

Protection : Partie ornaise et manchoise du parc naturel régional Normandie Maine, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), Réserve naturelle régionale, site Natura 2000, Espace naturel sensible (ENS), Arrêté de protection de biotope (APPB), sites inscrits ou classés



Plantation de haies © PNRNM

INTÉRÊT DU SITE

Le territoire du Parc naturel régional (PNR) Normandie-Maine a été classé comme tel en 1975 pour la qualité de ses patrimoines et de ses paysages. Élément structurant du paysage, la présence de l'arbre est particulièrement marquée sur le territoire et se manifeste notamment à travers les différents bocages présents sur le site. Ce bocage est un système complexe et multifonctionnel, qu'il convient d'entretenir et de restaurer. Il permet par exemple de lutter contre l'érosion des sols, possède un effet brise-vent et constitue des réservoirs de biodiversité.

INTERÊT DU PROJET

Après une disparition de 50 % des haies sur le territoire bocager du parc depuis les années 1950, le PNR porte depuis 5 ans un ambitieux programme de replantation en partenariat avec des agriculteurs, des associations et des collectivités locales.

Un appel à candidature a permis de sélectionner 41 bénéficiaires (18 particuliers, 16 agriculteurs, 5 communes et 2 associations) sur différents critères (longueur, connectivité, réservoir de biodiversité, lutte anti-érosion). Au cours de l'hiver 2022/2023, ce sont 15,5 km de haies qui vont être replantés avec des essences régionales sur un paillage bois déchiqueté. Certaines plantations s'effectueront avec des scolaires.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Travail du sol
- ▶ Plantations
- ▶ Mise en place du paillage

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : hiver 2024

HAUTS-DE-FRANCE – PAS-DE-CALAIS

RÉHABILITATION DE L'HABITAT DE LA VIPÈRE PÉLIADÉ

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Protection : Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, site Natura 2000, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I



Habitat de prairies maigres de fauche © Sebastien_MEZIERE_PNR-CMO

INTÉRÊT DU SITE

Site emblématique du littoral du Pas-de-Calais au sein du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, l'espace naturel des communaux des Garennes d'Audresselles est intégré dans le corridor écologique de la façade maritime de la Manche et de la Mer du Nord. Le site constitue un atout important pour l'accueil de l'avifaune (groupe composé d'oiseaux, de la même espèce ou d'espèces diverses, qui partagent le même écosystème) nicheuse et migratrice. Il regroupe aussi différentes surfaces de zones humides avec notamment une population importante d'orchidées. Il fixe enfin une des plus importantes populations régionales d'une espèce de reptile protégée nationalement : la vipère péliade.

Le terrain communal est composé majoritairement de sable correspondant à des dunes littorales datant d'au moins 5 000 ans et surnommées « dunes décalcifiées ».

INTERÊT DU PROJET

En gestion par le Parc régional depuis 2009, le site accueille une fréquentation touristique importante à ses abords, ainsi que les troupeaux de deux éleveurs locaux qui maintiennent l'ouverture des milieux naturels par un pâturage raisonné. Aujourd'hui, la dynamique d'embroussaillage par les ronciers et argousiers est très forte et les clôtures du site très dégradées, menaçant ainsi la faune et la flore qui y trouvent refuge. Par ce projet, il s'agit de recréer un environnement favorable au maintien de la vipère.

Les travaux de pose de clôtures, débroussaillage et fauche manuelle seront réalisés par des ouvriers en réinsertion.

TRAVAUX A REALISER

- ▶ Réfection des clôtures existantes
- ▶ Débroussaillage et fauchage
- ▶ Actions de sensibilisation

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : fin 2022

Fin des travaux : août 2023